

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION
DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS ET DU DEVELOPPEMENT
AGRICOLE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX
CO-CONSTRUITS PROMOUVANT L'AGROECOLOGIE

Septembre 2017

Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire
des agglomérations

Construction de l'Abattoir d'Andrézieux-Bouthéon

Fiche n°20

Ces fiches expérience s'inscrivent dans le projet de développement agricole de Terres en villes, pour lequel le Réseau a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015. Financé par le CasDar, ce projet s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

Traitant de la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux, il est intégré au projet du Réseau Rural Français MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural), le RnPAT (Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé), dont Terres en villes est chef de file et co-pilote avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Les fiches
expérience
Terres en villes

Il vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux d'agglomération co-construits et promouvant l'agro-écologie. Lieu ressources des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes souhaite à terme produire des outils méthodologiques pour réussir la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux.

Ces fiches sont les premiers livrables de ce projet. Elles mettent en lumière des initiatives agricoles et alimentaires innovantes en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs, analysées au regard de l'implication des agriculteurs et du développement agricole. Elles ont été réalisées à partir d'une étude documentaire et d'enquêtes auprès de personnes ressources.

Construction de l'Abattoir d'Andrézieux-Bouthéon

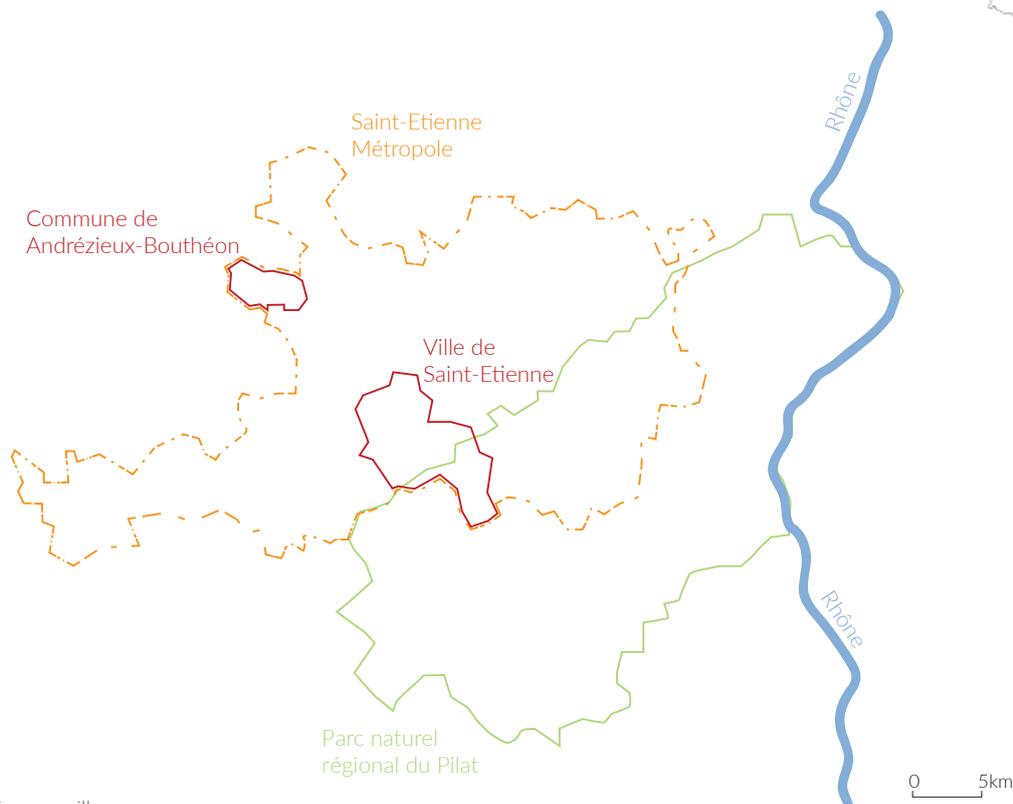
Résumé

Les productions fermières sont particulièrement développées dans la Loire et quand le principal abattoir multi-espèce, suite à sa privatisation, a annoncé la fermeture de ses chaînes ovines et porcines, éleveurs fermiers et grossistes se sont mobilisés pour trouver une alternative viable aux transports chronophages et coûteux sur les abattoirs voisins : la construction d'un abattoir dédié principalement aux circuits de proximité. Entre les travaux de dimensionnement et d'ingénierie de projet et le lourd travail de mobilisation dans cette région où il reste de nombreux outils d'abattage, ce projet a nécessité près de 6 ans avant de voir le jour.

Catégories d'expérience

- Action alimentaire
- Agriculture urbaine et sociétale
- Agritourisme
- Aide à l'installation ou à la diversification
- Commercialisation
- Développement de la production biologique
- Filière territorialisée**
- Marque territoriale
- Projet public de zone agricole périurbaine nourricière
- Sensibilisation des consommateurs et promotion des produits locaux

Localisation



Le territoire

Description

Le département de la Loire est une zone d'élevage importante (1) : les deux principales productions, le lait et la viande, représentent 80% du produit brute départemental.

- Sur la filière lait, le département compte 57 800 vaches laitières pour 365 millions de litres de quota, dont 9,2 en vente directe pour 1 500 producteurs soient 165 000 litres en moyenne par exploitation. La Loire compte 8 sites industriels et 3 collecteurs principaux : SODIAAL, Lactalis, Danone.

- Sur la filière viande, le département compte 71 000 vaches allaitantes et 6 000 veaux de boucherie soit 42 vaches en moyenne par exploitation, 20 % de troupeaux est mixte : lait et viande. La Loire compte 5 abattoirs pour une capacité d'abattage de plus de 50 000 tonnes de viande/an. Les principaux acteurs sont SICAREV, DEVEILLE. Elle a également une forte activité à l'export (jeunes bovins), de nombreux négociants privés.

- Elle a également une production ovine moyenne avec un cheptel de 42 000 brebis (les 100 élevages spécialisés de plus de 100 brebis, représentant 61 % de la production).

- Une petite production porcine avec 4 300 truies (20 naisseurs/engraisseurs, 40 naisseurs de plus de 50 truies, 80 engraisseurs de plus de 200 places).

On peut, de plus, noter que la Loire a une tradition forte de la coopération agricole (une quinzaine de coopératives, plus de 200 CUMA), un tourisme rural dynamique (réseaux Bienvenue à la Ferme, Gîtes de France et Clévacances) et des producteurs fermiers structurés à l'échelle départementale en un club de producteurs

fermiers animé par la chambre d'agriculture. La présence de 2 métropoles avec Lyon et Saint Etienne y favorise très largement le développement et le dynamisme des circuits de proximités et des produits fermiers.

Situé au sud de la Loire, l'abattoir d'Andrézieux-Bouthéon joue un rôle majeur dans la valorisation de l'élevage ovin et porcin. Le département a une réelle tradition charcutière.

Contexte socio-économique

Dans un contexte de crise de l'élevage structurelle où le développement des circuits courts apparaît souvent comme une solution au retour de valeur ajoutée sur les territoires, les abattoirs de proximité sont des infrastructures stratégiques.

On peut qualifier d'abattoirs de proximité les abattoirs qui permettent un accès à leurs services d'abattage à des opérateurs ayant de petites quantités de bêtes à abattre à la fois. Ce sont les abattoirs qualifiés de « Abattoir de soutien aux PME et TPE du secteur de la viande » par Xavier Ravaux (2). Ces abattoirs permettent souvent l'abattage à un grand nombre de petits opérateurs, le plus souvent, des éleveurs pour leurs ventes directes, des bouchers abatteurs (bouchers qui achètent leurs bêtes « sur pied » ou en vif et en sont propriétaires au moment de l'abattage), des petits grossistes.

De gros abattoirs (tonnage supérieur à 10 000 tonnes d'abattage/an environ) peuvent apporter ce service de proximité mais cela demande une organisation particulière qui a un coût et souvent quand un gros abattoir est privatisé, la « rationalisation » de son fonctionnement passe par la suppression de ce service de proximité, quand il le donnait, et sa spécialisation par la suppression des chaînes d'abattage les plus coûteuses comme la chaîne ovine. Dans ces gros abattoirs, l'organisation des abattages des petits opérateurs est organisée à travers la prestation

(1) Les chiffres qui suivent sont tirés de la brochure « La Loire, Territoire aux productions diverses », Chambre d'agriculture de la Loire, Janvier 2014.

(2) Ravaux, X., juin 2011. Filière Abattoir : Synthèse des études et données économiques et sanitaires disponibles fin 2010. CGAER, 45p. Donne une typologie des abattoirs non fonction du tonnage mais des usagers. Les abattoirs de soutien aux PME et TPE du secteur de la viande : 160 abattoirs en France dont 80 privés et 80 publics - 200 à 10 000 t. - 24,38 % du tonnage national en 2009

de grossistes qui canalisent les services des petits opérateurs. C'est ce qui se passait à l'abattoir de Saint Etienne - La Talaudière : les éleveurs passaient par des grossistes qui faisaient abattre en leur nom (en plus de leur propre abattage) : il y avait déjà une organisation collective, un regroupement informel.

Ces 10 dernières années, avec le développement des circuits de proximités, de nombreux territoires ont vu éclore des projets de construction de petits abattoirs.

Ces projets se sont le plus souvent heurtés aux très lourds investissements qu'un abattoir demande et à un modèle économique très délicat faisant reposer les coûts (fonctionnement et remboursement des emprunts) sur de très faibles marges.

Depuis le 1er janvier 2010, tous les agréments

des abattoirs français doivent répondre aux normes du Paquet hygiène européen de 2005 (fin des dérogations pour les abattoirs dits « loco-régionaux ») (3), ce qui impose souvent des mises aux normes qui peuvent être très coûteuses. Ces mises aux normes ont eu un très fort impact sur les abattoirs français et particulièrement les petites structures.

Un abattoir est donc un outil où l'on rencontre des problématiques multiples, d'investissements lourds et de modèle économique délicat, de fortes sensibilités aux risques sanitaires (d'où la présence des services sanitaires "à demeure"), de ressources humaines (technicité, besoins de formations, faible attractivité des emplois et des conditions de travail), ...



L'expérience en lien avec le collectif

Historique

En septembre 2009, le groupe Despinasse, SICAREV et La Bouchère rachètent pour 2 Millions d'Euros l'abattoir de Saint Etienne - La Talaudière. Cet abattoir était l'un des rares abattoirs de cette taille encore publique. La Ville de Saint Etienne en tant que propriétaire depuis sa construction y était très impliquée. Sa gestion était confiée depuis près de 10 ans à une société privée, la Stéphanoise d'abattage dont ces 3 opérateurs (Despinasse, SICAREV et La Bouchère) étaient actionnaires. Dès la privatisation de l'abattoir, avec sa modernisation et son agrandissement, se profile sa spécialisation en bovins. L'adjoint au

maire de Saint Etienne annonce à ce moment-là avoir sécurisé l'abattage porcin pour 3 ans et l'abattage ovin pour 1 an. Les délais sont tenus pour les ovins mais pour l'abattage porcin il est écourté et les éleveurs se retrouvent vite à devoir transporter leurs bêtes sur d'autres abattoirs ou à les confier à d'autres opérateurs pour leur transport... en vif (à l'aller) et en carcasse (au retour). Les coûts et complications sont de réels freins à leur activité. « Alors qu'il nous en coûtait 25 centimes du kilo pour faire abattre un porc à Saint-Etienne, nous étions passés à 68 centimes du kilo à [l'abattoir de] Charlieu » regrette Pierre Jousserand, éleveur (propos rapportés dans le

(3) Froux, I., mai 2011. *L'abattage dans les filières en circuits courts et dans les filières locales*. APCA, 17p.

journal Le Pays du 7 juillet 2015).

Les éleveurs sont à ce moment déjà regroupés à différents niveaux :

- au sein de la Chambre d'agriculture existe un « club des produits fermiers » regroupant les producteurs en vente direct et magasins de producteurs,
- au niveau de l'abattage à l'abattoir de Saint Etienne - La Talaudière, pour avoir accès à l'abattage et à des tarifs abordables, une partie des éleveurs regroupent leur tonnage au niveau de la coopérative des artisans bouchers « La Bouchère » (ce qu'ils font encore actuellement pour les bovins encore abattus sur l'abattoir de Saint Etienne - La Talaudière).

Avant même l'annonce de la privatisation de l'abattoir, les problèmes d'abattage se laissent pressentir et rapidement les éleveurs lancent l'idée de construire un petit abattoir de proximité et mobilisent la chambre d'agriculture.

Au départ, les collectivités sont frileuses. La Loire possède déjà plusieurs abattoirs ; elle est plutôt bien desservie. Mais les éleveurs, aidés de la chambre d'agriculture, ne lâchent rien : ils construisent un projet précis (actionnariat, clients, tonnage), persuadent les pouvoirs publics et dénichent un terrain sur le territoire du SIPAB à Andrézieux, après quelques plans avortés à Veauche, Saint-Cyprien et Sury-le-Comtal. On passe d'un projet de reprise (et rénovation) d'un abattoir sur le point de fermer (Sury-le-Comtal)

à un projet de construction à neuf. On passe d'un projet d'abattoir multi-espèce à un projet d'abattoir spécialisé porc-ovin.

Le collectif fait preuve de pédagogie... défendant le dossier auprès de la Région, de la préfecture, de la commission interrégionale abattoirs qui vient d'être créée quelques années avant pour organiser une concertation entre les pouvoirs publics et la filière pour l'installation, la rénovation, le subventionnement d'outils d'abattages. Il rallie à sa cause 4 à 5 intercommunalités et les 3 chambres consulaires et arrive à faire consensus entre métiers, corporations différentes, chose rare !

On passe par une levée de boucliers des abattoirs de proximité voisins qui craignent la concurrence de ce petit outil et attaquent le projet. Mais le collectif avec l'appui régulier de la Chambre d'agriculture s'engage à ne pas concurrencer les abattoirs voisins, s'engage à se limiter au tonnage de ses actionnaires, à ne pas démarcher d'autres abatteurs au-delà de son territoire. « La SAS comprend des éleveurs de toute la plaine, installés à Montbrison, Feurs et dans le Forez Sud. Certains professionnels [du secteur de] Boën-sur-Lignon (...) étaient demandeurs mais nous avons refusé pour ne pas trop pénaliser [l'abattoir] de Charlieu », glisse Pierre Jousserand » (Ibidem). L'abattoir voit enfin le jour et est inauguré le 1^{er} juin 2015.



Aujourd'hui

L'abattoir, après 2 ans de fonctionnement a atteint son tonnage « de croisière » en porc avec environ 1500 tonnes et n'en est pas loin en ovin avec près de 300 tonnes. Ce sont les chiffres qui étaient prévus et qui répondent aux engagements des opérateurs : tous sont à la fois actionnaires de l'abattoir et clients. L'abattoir a un calibrage précis.

Par contre, l'outil, comme tout abattoir, nécessite des investissements permanents pour se mettre aux normes liées au bien-être animal, pour suivre les recommandations des services vétérinaires... et donc si son fonctionnement est actuellement très satisfaisant, il peut toujours être remis en question.

Perspectives

Comme l'inauguration de l'abattoir est encore récente (1^{er} juin 2015), en guise de perspective nous pouvons mentionner ces éléments des discours d'inauguration rapportés dans un article du 1^{er} juin 2015 du journal « Le Paysan de la Loire » :

Raymond Vial [président de la chambre d'agriculture], s'adressant aux utilisateurs de ce nouvel abattoir : « C'est à vous de le faire fonctionner économiquement. Vous n'avez pas le droit à l'erreur ». Rémy Guyot, vice-président de Saint-Etienne Métropole en charge de l'agriculture confirmait que « cet abattoir va être regardé de loin ». Effectivement, Fabien Sudry, préfet de la Loire, a souligné que « la création d'un abattoir, par les producteurs eux-mêmes, est un exemple rare sur le territoire national ».

[...] Fabien Sudry de conclure cette cérémonie officielle d'inauguration : « Ce projet a nécessité des interlocuteurs ouverts et compréhensifs, et la fédération des volontés. Quand on a un bon projet, on trouve des solutions et des facilitateurs. Sans l'initiative de la base, du territoire, il n'y a pas de développement possible. L'abattoir contribuera au dynamisme de l'agro-alimentaire ligérien ».

Un élément important pour le choix du terrain de l'abattoir a été la réserve foncière pour assurer un éventuel agrandissement ou des modulations... pour qu'il puisse s'adapter à d'éventuelles demandes d'évolutions en fonction du contexte (rajouter une chaîne supplémentaire, un frigo, une salle de découpe...).

Dans un contexte de crise agricole où le renouvellement des générations est un enjeu de taille pour la profession agricole, l'abattoir d'Andrézieux-Bouthéon joue un rôle dans la pérennisation de l'élevage et de la transformation fermière de ses utilisateurs. On constate qu'au début du projet (il y a près de 10 ans), principalement 10 agriculteurs faisaient partie du groupe porteur de la réflexion. Aujourd'hui, ces mêmes agriculteurs suivent toujours le projet. Entretemps, ils ont installé leur successeur sur leur exploitation. D'un côté, l'abattoir a fortement contribué à asseoir leur activité et de l'autre côté, la stabilisation de cette activité est un socle indispensable dans le temps à la pérennité de l'activité de l'abattoir.



Le collectif

Description

Le collectif a un statut de SAS et se nomme APAB pour « Abattoir de Proximité d'Andrézieux-Bouthéon ». Il s'agit de la société de gestion de l'abattoir.

Le président de la SAS, Bruno Bertholet, est un éleveur de la commune voisine La Fouillouse. Parmi les actionnaires de la SAS figurent deux grossistes (la coopérative des artisans bouchers « La Bouchère » et Saint-Laurent Viandes) qui assurent ensemble plus de 40 % du tonnage. Outre les trois chambres consulaires (Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale), le plus gros contingent est constitué par 35 producteurs fermiers.

L'outil fonctionne avec cinq employés à l'abattage, plus une secrétaire.

Il a été prévu pour un abattage ovin et porcin de 1 100 tonnes par an pour être à l'équilibre.

Une spécificité du collectif est son unité, l'unité entre les grossistes, les artisans (surtout à travers la coopérative des artisans bouchers) et les éleveurs. Cette unité a été au cœur de la réussite du projet car sa viabilité économique dépend de l'implication de tous, pour la bonne réalisation du tonnage prévu. De plus, la gestion en commun de l'outil permet une transparence sur les marges de chacun qu'il n'y avait pas avant : les éleveurs comprennent que les marges prises sur la prestation d'abattage correspondent à des frais de fonctionnement réels.

Modèle économique

Le statut SAS a été choisi pour sa flexibilité, permettant de joindre plusieurs type de structure dans son capital et notamment les chambres consulaires qui doivent garantir l'intérêt des différentes professions. Le pacte d'actionnaire a veillé à maintenir une gouvernance égalitaire pour empêcher la dominance d'un acteur par rapport aux autres.

La SAS APAB est la société gestionnaire de l'abattoir d'Andrézieux-Bouthéon. Elle compte

une quarantaine d'actionnaires, ayant apporté un capital social de près de 200 000 € au total. Cette société a financé les équipements de l'abattoir, à hauteur de 530 000 €.

Un point particulièrement délicat pour les partenaires a été la crédibilité financière du projet : les abattoirs sont des outils fragiles du fait de la faible marge qu'ils ont pour leur fonctionnement et des coûts fixes élevés qu'ils représentent (ressources humaines, énergie,...). Cette crédibilité a été marquée par l'engagement des actionnaires dans le capital « l'engagement financier des actionnaires est la preuve qu'ils voulaient cet abattoir. C'est ce qui a ensuite facilité les démarches auprès des services de l'Etat et des collectivités » (Raymond Vial, président de la chambre d'agriculture de la Loire rapporté par « Le Paysan de la Loire - 1^{er} juin 2015). Malgré un capital de près de 200 000 €, le grossiste Saint-Laurent Viandes a dû apporter des cautions supplémentaires propres auprès des banques.

Cette société gestionnaire de l'abattoir est locataire du Syndicat intercommunal des parcs d'Andrézieux-Bouthéon (SIPAB), présidé par Jean-Claude Schalk, maire d'Andrézieux-Bouthéon et dont les villes d'Andrézieux-Bouthéon et de Saint-Etienne sont les actionnaires majoritaires. Le SIPAB a financé la construction du bâtiment, pour 1,8 M € et le loue à la SAS APAB. Cela a facilité le démarrage de l'abattoir qui ne doit pas faire face à cette charge en dette. L'accueil et le financement du SIPAB ont été crucial pour la réussite du projet : M. Schalk dès la première réunion faisait participer ses services techniques pour voir la faisabilité du projet au niveau des effluents de l'abattoir, au niveau des ré-accords à l'eau et l'électricité... tout est allé très vite.

L'un des enjeux de la construction de l'abattoir était sur le plan de la compétitivité de l'outil sur le plan du tarif d'abattage.

« Au rythme actuel, l'abattoir est capable de fournir cinq tonnes de viande quotidiennes en poids froid soit l'équivalent de 51 porcs à 40 centimes du kilo (la chaîne ovins ne tourne que deux jours par semaine). Mais la direction espère grimper rapidement à 7,5 ou 8 tonnes. Ne manque, pour cela, que la délivrance d'un agrément ministériel encore à l'étude. Car la demande est là » (Ibidem).

Le conseil agricole

Description des différentes sources de conseil

Le collectif s'est fait appuyer de nombreuses ressources pour le montage de l'abattoir.

Le principal conseil a été la Chambre d'agriculture de la Loire qui a porté le projet à bras le corps et l'a mené à terme. On peut distinguer deux types d'actions complémentaires qui ont été menées de front :

- Celles de son président, Raymond Vial sur un plan politique, qui a permis d'ouvrir la porte des différentes collectivités. Ce travail de mobilisation a abouti en particulier sur les subventions de plusieurs d'entre elles, sur les liens avec le SIPAB.

- Celles de son directeur, Pascal Monnet, similaire mais sur un plan technique. Il a été le seul « agent technique » mobilisé du fait de la spécificité du dossier liée à la complexité du montage juridico-financier. Ses compétences et actions ont porté sur trois aspects :

- L'animation du groupe porteur du projet : un travail d'animation de réseau et de mobilisation de ce groupe dans la durée (très nombreuses réunions préparatoires).

- La maîtrise d'ouvrage immobilière et urbanistique : le suivi des travaux de construction de l'outil et les choix et achats du matériel.

- L'ingénierie financière auprès des banques (négociation des prêts) et pour les demandes de subventions

Saint Etienne Métropole a appuyé à différents niveaux le projet, en ingénierie de projet (en appui à la chambre dans son portage du projet), en subventionnant avec les autres collectivités le Syndicat mixte pour la construction de l'outil.

De leur côté les membres du collectif ont mobilisés leur propre réseau :

- Fin 2010 - début 2011, la Chambre d'agriculture a informé l'APCA de son projet d'abattoir. Elle était en train de faire une étude sur les difficultés d'abattage rencontrées par des éleveurs en circuits courts. En juin 2012, elle a organisé une journée d'échanges sur les abattoirs de proximités qui a permis différents échanges d'expériences, autant avec d'autres abattoirs qu'avec des experts.

- La coopérative des artisans bouchers « La bouchère » a mobilisé sa fédération nationale, la COOBOF (Fédération Nationale des Coopératives et Groupements d'Artisans Bouchers), positionnée sur l'appui aux abattoirs de proximité pour avoir des références sur d'autres outils similaires, et d'autres expérience de montage d'outils, des soutiens institutionnels notamment au niveau de la commission interrégionale des abattoirs où le collectif a pu parler à plusieurs voix (voir également les syndicats agricoles).

- La COOBOF a elle-même mobilisé sur des références techniques la Fédération Nationale des Etablissement d'Abattage Prestataires (FNEAP) à laquelle l'abattoir adhère actuellement, en lien avec cette fédération, elle a travaillé au niveau national pour désamorcer les attaques des abattoirs de proximités ou industriels voisins.

- Les syndicats agricoles ont également bien soutenu le projet (mobilisation notamment au niveau de la commission interrégionale abattoirs et diverses instances).

Analyse du conseil agricole

Les conseils qu'a dû se procurer le collectif en interne (chambre d'agriculture ou autre) ou en externe pour le bon montage du projet sont de différents types :

- Ingénierie de projet (montage de différents dossiers lourds d'agrément, de demande de subvention, ...).
- Financière et juridique pour l'articulation entre des apports en capital (de l'APAB, de la SIPAB), des subventions (européennes, nationales, des collectivités territoriales), des emprunts bancaires.
- Techniques (le collectif a dû réaliser les investissements pour l'équipement de l'abattoir. Il a rendu visite à de nombreux abattoirs similaires et s'est entouré d'une bonne expertise sur des

sujets très différents liés aux outils en jeu).

- Ressources humaines et organisationnel (le recrutement du directeur de l'abattoir, M. Chauveau a été un élément décisif à la réussite du projet car il a participé activement dans le choix du matériel et le montage opérationnel de la structure. L'organisation du travail en abattoir est très délicate du fait de la dureté du travail, de sa nécessaire précision, des contraintes sanitaires et du fait qu'il s'agit de son premier poste de charges. De plus, les petits abattoirs ont la particularité de devoir répondre aux mêmes normes que les autres et en même temps de ne pouvoir spécialiser leur personnel sur les différentes tâches).
- Sanitaire (aspect particulièrement délicat du fait de la présence permanente des Services vétérinaires et de normes très contraignantes depuis la directive).

L'implication des agriculteurs

Les agriculteurs sont particulièrement moteurs dans le projet : cet abattoir est objet d'une décision politique de la chambre d'agriculture, née de la mobilisation d'une douzaine de producteurs fermiers pour préserver leur viabilité économique.

Le président de la SAS est un éleveur. La plupart des éleveurs usagers de l'abattoir sont actionnaires. Les éleveurs sont donc présents à tous les niveaux du projet.



L'innovation

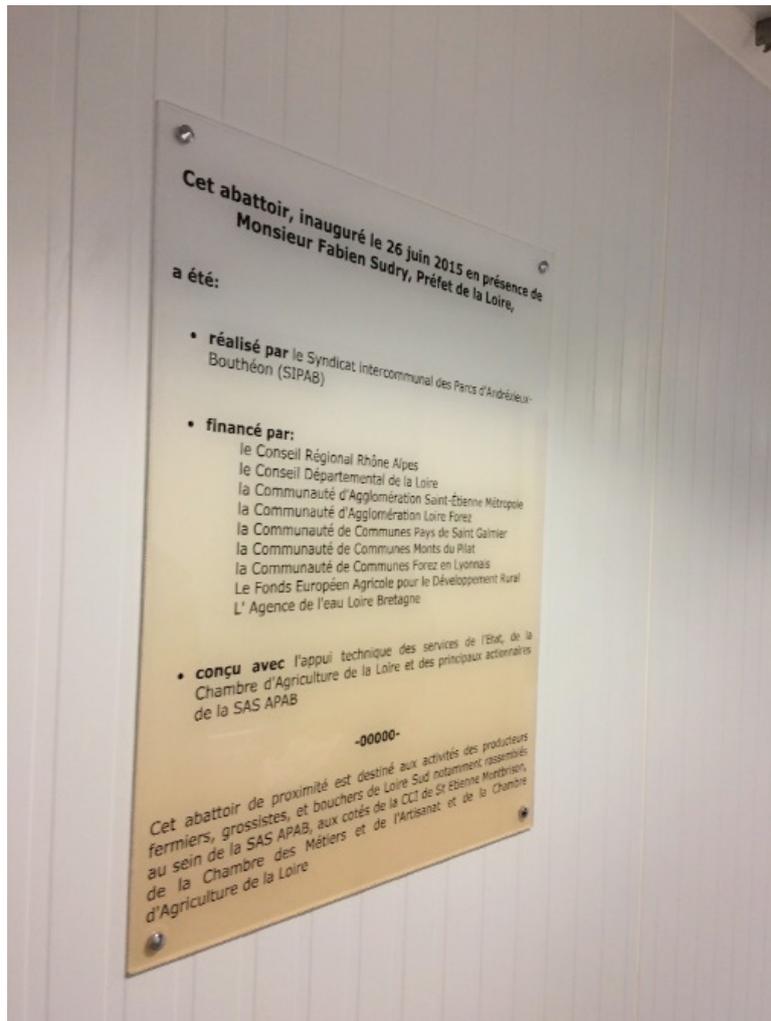
L'innovation de ce collectif réside dans son hétérogénéité (éleveurs, 2 grossistes dont une coopérative d'artisans bouchers et donc à travers elle, les artisans, les 3 chambres consulaires) mais aussi dans les fortes alliances qu'il a su développer pour mener à bien son projet, notamment avec les collectivités locales (voir ci-dessous la photo de la plaque apposée lors de l'inauguration de l'outil).

L'agroécologie

Cet abattoir de proximité comble depuis son ouverture, le manque créé en 2010 par l'arrêt de l'abattage ovin et porcin de l'abattoir de Saint Etienne - La Talaudière. Il permet d'un côté de diminuer les transports d'animaux vivants et de carcasses (bien-être animal, émissions de GES, coûts,...) et permet une meilleure valorisation de l'élevage de montagne.

Cet élevage met en valeur des territoires difficilement valorisables par d'autres productions, il maintient les prairies permanentes sur le territoire, permet des synergies animal/végétal et donc le maintien d'une bonne fertilité organique et minérale des sols. L'élevage de montagne a une haute valeur agroécologique.

L'abattoir d'Andrézieux-Bouthéon a l'agrément Agriculture Biologique.



Contacts

Pascal Monnet

Directeur de la Chambre d'agriculture de la Loire

04 77 92 12 12

cda42@loire.chambagri.fr

Gérard Deleau

Ancien directeur de La Bouchère

06 33 71 07 00

Gerard.deleau@outlook.fr

Cecile SOARES

Saint-Etienne Métropole

Responsable Développement local - chargée mission éco agricole

04 77 53 73 75

cecile.soares@saint-etienne-metropole.fr

Terres en villes :

Serge Bonnefoy

Secrétaire technique

serge.bonnefoy@terresenvilles.org

04 76 20 68 28

Léa Viret

Stagiaire

lea.viret@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

Paul Mazerand

Chargé de mission

paul.mazerand@terresenvilles.org

01 40 41 84 12



Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

